

Communiqué de presse
Paris, le 23 mars 2017

#innovation #diabète #esanté

**L'Assurance Maladie et la Fédération Française des Diabétiques
lancent un hackathon* au service des 3,5 millions de personnes diabétiques****

Lancé le 23 mars, ce nouvel hackathon organisé par l'Assurance Maladie en partenariat avec le Diabète LAB* de la Fédération Française des Diabétiques est dédié à la prévention et à la prise en charge du diabète. Le défi lancé : créer un service ou une application numérique innovante qui contribuera à « Mieux vivre avec son diabète » en mobilisant les données de l'Assurance Maladie et toutes données rendues publiques par d'autres organisations ou qui pourraient être mises à disposition par le Diabète LAB. Les volontaires ont jusqu'au 23 avril 2017 pour déposer leur dossier de participation sur [un site dédié](#). Les candidats retenus à l'issue d'une première phase de sélection auront ensuite plusieurs mois pour développer leur projet en bénéficiant d'un accompagnement.**

Cet événement vise à encourager le développement de nouveaux outils pour faciliter la vie des personnes diabétiques et de leur entourage dans leur parcours de soins quotidien. Adapter ses habitudes de vie et d'alimentation, ajuster et suivre des traitements parfois complexes, respecter les recommandations en matière de suivi médical et biologique sont autant de contraintes imposées par la maladie qui, si elles sont mal respectées, peuvent parfois entraîner des complications graves.

Si les patients et les professionnels de santé ont développé, de longue date, des outils et des stratégies pour « mieux vivre avec son diabète », les outils digitaux et l'analyse des données permettent d'entrevoir des améliorations supplémentaires significatives que l'Assurance Maladie et la Fédération Française des Diabétiques souhaitent favoriser.

Les projets candidats devront contribuer à une meilleure prévention, à une meilleure prise en charge du diabète ou au soutien des personnes diabétiques. Au regard des données de l'Assurance Maladie, plusieurs axes de travail peuvent être envisagés, comme par exemple :

- une meilleure connaissance des ressources disponibles pour la prise en charge du diabète ;
- une meilleure connaissance des parcours de soins des personnes diabétiques afin de les aider ainsi que les professionnels de santé à se situer ;
- un retour d'information vers les professionnels de santé sur leurs pratiques ;
- une information et soutien aux patients, participant au développement de leur autonomie

Les participants pourront notamment s'appuyer sur les différents jeux de données mis ligne par l'Assurance Maladie qui apportent des informations sur les professionnels de santé et leur activité, mais aussi sur les médicaments, les actes de biologies et les dispositifs médicaux remboursés et leurs bénéficiaires. Un nouveau jeu de données consacré aux actes de biologie et intégrant des informations complémentaires sur les bénéficiaires est disponible en ligne depuis mars 2017. Il devrait apporter des précisions utiles sur le suivi des personnes diabétiques.

Ouvert à tous, les candidats ont jusqu'au 23 avril 2017 pour déposer la présentation de leur projet sur [le site dédié](#), à titre individuel (éventuellement sous la forme d'une équipe constituée de 5 personnes maximum). Les participants devront défendre leur projet à l'occasion **d'une première journée de sélection**** qui se tiendra le 10 mai 2017** dans les locaux de la Caisse nationale d'Assurance Maladie à Paris.

5 projets seront sélectionnés à cette occasion selon plusieurs critères comme la pertinence du projet au regard du thème, son caractère innovant, sa faisabilité et le potentiel de valorisation des données de l'Assurance Maladie, ou celles rendues publiques par un tiers.

Lors de la deuxième phase, **les équipes sélectionnées seront accompagnées jusqu'au mois d'octobre** par un représentant de l'Assurance Maladie ou du Diabète LAB et un expert membre du jury de sélection. **Plusieurs ateliers de travail** seront organisés pour affiner les projets, développer les prototypes et tester leur potentiel d'utilisation.

Le lauréat sera désigné par un jury à l'occasion d'une **journée de restitution organisée le 16 octobre 2017**. Plusieurs dotations sont prévues pour récompenser et soutenir le développement des projets les plus prometteurs.

Le règlement du concours, le dossier de candidature, toutes les informations utiles sur les données mises à disposition et les modalités de participation sont disponibles sur la plateforme d'inscription accessible à l'adresse suivante.



Retrouver l'actualité du Hackathon Diabète sur les fils twitter @ameli_actu et @FederationAFD

* Concours innovation

** La prévalence du diabète traité pharmacologiquement en France est estimée à 4,6 % en 2012, tous régimes d'Assurance maladie confondus (BEH 2014 n°30-31), et a été actualisée à 5,0% en 2015, soit plus de 3,3 millions de personnes traitées pour un diabète. Santé publique France :

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Diabete/Donnees-epidemiologiques/Prevalence-et-incidence-du-diabete>.

*** Living lab exclusivement dédié au diabète à l'initiative de la Fédération Française des Diabétiques

**** L'Assurance Maladie se réserve le droit de réaliser une présélection de procéder à une phase de présélection si le nombre de projets candidats est supérieur à quinze et de ne pas convoquer à cette phase de sélection les projets qui n'entrent pas dans la thématique et n'utilisent pas de données de l'organisateur et de son partenaire.

A propos de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés

La Caisse nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés (Cnamts) gère, au niveau national, les branches Maladie et Accidents du travail / Maladies professionnelles du régime général de Sécurité sociale qui permet à chaque assuré de se faire soigner selon ses besoins, quel que soit son âge ou son niveau de ressources.

Assureur solidaire en santé, l'Assurance Maladie concourt, par les actions de gestion du risque ou les services en santé qu'elle met en œuvre, à l'efficacité du système de soins et au respect de l'Ondam fixé pour l'année 2015 à 182,3 milliards d'euros. Elle participe également à la déclinaison des politiques publiques en matière de prévention et informe chaque année près de 60 millions d'assurés pour les aider à devenir acteurs de leur santé.

Pour conduire ses missions, l'Assurance Maladie s'appuie essentiellement sur 101 Caisses primaires d'Assurance Maladie (Cpam) en France métropolitaine, 4 Caisses générales de sécurité sociale (CGSS) dans les départements d'outre-mer, 1 Caisse commune de sécurité sociale (CCSS), et les 20 Directions régionales du Service médical (DRSM). Enfin, les 16 Carsat (Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail) ont des missions bien spécifiques en matière de retraite*, de tarification et de prévention des risques professionnels et d'action sociale.

*A l'exception de la Cramif Île-de France, qui ne gère pas les pensions de retraite, ces champs relevant de la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse.

A propos de la Fédération Française des Diabétiques

Créée en 1938, et reconnue d'utilité publique en 1976, la Fédération Française des Diabétiques est la plus importante association de patients.

Avec 88 associations fédérées, unies et solidaires, elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète, avec un maillage territorial fort.

La Fédération défend l'accès à des soins de qualité pour tous les patients. Elle est pleinement engagée dans la gouvernance de la santé et représente un partenaire reconnu et entendu au sein des différentes institutions.

La Fédération finance majoritairement ses actions grâce à la générosité du public.

Agréée par le Ministère de la Santé depuis 2007, la Fédération a reçu la Médaille d'or de l'Académie de Médecine en 2009.

Ses missions :

- Informer et prévenir le diabète
- Accompagner et défendre les droits individuels et collectifs
- Soutenir la recherche / promouvoir l'innovation

Ses valeurs :

- Entraide
- Solidarité
- Engagement

A propos du Diabète LAB

La Fédération Française des Diabétiques est partie du constat que les patients étaient trop souvent les oubliés de l'innovation. Les avancées technologiques et les nouveaux services sont pensés et développés par des experts. L'utilisateur final, le patient en l'occurrence, est alors mis de côté.

Pour que le patient devienne acteur de l'innovation et de sa maladie, la Fédération a créé en 2015 le Diabète LAB, 1er living lab français dédié exclusivement au diabète.

La vocation du Diabète LAB ? Donner une place centrale au patient tout en impliquant l'ensemble des acteurs de santé dans le processus d'innovation afin d'améliorer sa qualité de vie. Être un véritable lanceur d'alerte auprès des pouvoirs publics et des industriels. Mieux informer et défendre les patients et leurs proches.

Le Diabète LAB cherche à mieux connaître les patients (santé, vécu, modes de vie, usages, besoins et attentes...) et imagine les solutions de demain. Il s'inscrit pleinement dans l'objectif principal de la Fédération : améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes diabétiques.

La relation avec les proches, la vie au travail, les habitudes alimentaires, les usages des lecteurs de glycémie et des pompes à insuline, les remboursements des frais de santé, ... Tous ces thèmes sont explorés par des sociologues lors d'entretiens individuels ou en groupe avec vous et vos proches, mais aussi lors d'ateliers de création. Des médecins, des infirmiers, des pharmaciens, des designers, des ingénieurs, des chercheurs peuvent aussi être sollicités.

Le Diabète LAB permet à la Fédération Française des Diabétiques d'appuyer et de consolider l'ensemble de ses actions : prévention, information, accompagnement et défense des patients. Grâce à l'analyse scientifique des données de santé et de qualité de vie, la Fédération dispose d'arguments pour porter la voix des patients.

Le Diabète LAB regroupe à ce jour plus de 2 300 Diabète'Acteurs prêts à participer à des études d'usage, et constitue un outil au service des besoins de l'ensemble des personnes diabétiques et de leurs proches.

Un blog rend compte de témoignages, des études et explique le fonctionnement du Diabète LAB
: <http://blogdiabetelab.afd.asso.fr>

Contacts presse

Cnamts

Lucie Hacquin

01 72 60 17 64 - presse@cnamts.fr

Fédération Française des Diabétiques

Christiane LENTZ

01 56 95 18 67 – c.lentz@federationdesdiabetiques.org